Quelles matières en deuxième année ?

Par **CorVan**, le **16/07/2014** à **21:21**

Salut !

Avant-tout désolé si ce message n'est pas dans la bonne rubrique, je viens à peine de m'inscrire [smile17]

J'ai donc comme vous l'aurez-deviné une question :
Je passe cette année en L2 [smile36] et j'aurais aimé savoir si quelqu'un pouvait me faire une liste de toutes les matières qu'on étudie durant cette deuxième année svp ?

J'ai cherché partout sur le site de ma fac, impossible de trouver !

Merci d'avance [smile4]

Par **Dragon**, le **16/07/2014** à **21:59**

Bonsoir,

Tu as dû mal chercher sur le site car normalement un descriptif de chaque années y figure.

Concernant les matières de L2, en général on trouve du droit des obligations (contrat et responsabilité civile), droit pénal et/ou procédure pénale et du droit administratif.
Pour les options, cela varie fortement d'une fac à l'autre mais les matières qui reviennent souvent sont : introduction au droit fiscal, finances publiques, introduction au droit des affaire (commercial) ainsi que des matières historiques ou politiques (histoire du droit des obligations, du droit pénal, sociologie politique etc.)

Par **CorVan**, le **16/07/2014** à **22:04**

Ah !
Je vais aller voir ça tout de suite alors !

Merci beaucoup pour ta réponse :)

Par **Poussepain**, le **16/07/2014** à **22:07**

Bonjour,

Le programme dépends des facultés. En général on trouve les matières juridiques de base ainsi que certaines matières d'ouverture.

Cela donne à peu près :

Matière de base : Droit civil (obligations, théorie générale des contrats, responsabilité), droit administratif général (présentation des acteurs publics, moyens de l'action administrative, responsabilité de l'administration, contentieux administratif...), droit pénal général, droit commercial et des affaires, certaines matières relatives aux procédures etc..., matières de droit de l'UE et de droit international.

En ouverture : comptabilité, gestion, économie, science po, histoire etc...

Parfois certains programmes intègrent dejà des matières plus spécialisées (qui s'appuient sur les matières de base ci dessus énumérées) : droit social, droit fiscal, libertés fondamentales...

Par **CorVan**, le **16/07/2014** à **22:15**

D'accord !

Merci beaucoup pour votre réponse !

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés